

Data Protection Officer (h, f, x) **Niveau Bachelier – Contrat à durée indéterminée**

Contribuer au développement de Bruxelles vous inspire ? Vous souhaitez mobiliser vos compétences pour un emploi bénéficiant à la collectivité et ayant une réelle plus-value sociétale ?

Bruxelles Fiscalité est une organisation jeune, dynamique et ambitieuse au service des Bruxellois·es. Notre objectif : mettre en œuvre la politique fiscale dans le souci du financement durable des services publics de la Région. Notre devise : chaque Bruxellois·e, candidat·e et membre du personnel compte !

Votre profil

Conditions de candidature

- Diplôme requis : Bachelier en droit.
- Expérience requise : minimum 2 ans dans une fonction similaire.
- Connaissance approfondie des taxes bruxelloises et du fonctionnement d'une administration fiscale.

Compétences techniques

- Vous avez une bonne communication orale et écrite.
- Vous avez des connaissances générales en TIC.
- Vous connaissez les normes ISO applicables (ISO27001, 27002, etc.).
- Vous avez une bonne connaissance du RGPD.
- Vous êtes familier avec la gestion des risques et avec la gestion de projet.
- Vous connaissez les pratiques actuelles en matière de sécurité de l'information.

Compétences comportementales

- Vous traitez et résolvez les problèmes de manière autonome, recherchez des alternatives et mettez en œuvre les solutions.
- Vous assurez la supervision avec les clients internes et externes de manière transparente, intègre et objective. Vous leur offrez un service personnalisé et entretenez des contacts constructifs.
- Vous montrez l'engagement, la volonté et l'ambition d'obtenir des résultats et d'assumer la responsabilité des mesures prises.
- Vous avez un talent pour la planification et l'organisation.
- Vous agissez avec intégrité et conformément aux attentes de l'organisation. Vous respectez la confidentialité, honorez vos engagements et évitez toute forme de partialité.
- Vous avez un esprit analytique.
- Vous créez et favorisez l'esprit de groupe en partageant vos opinions et vos idées et en contribuant à la résolution des conflits entre collègues.

● Vos missions

La **Cellule sécurité de l'information** a 2 missions principales :

La politique de sécurité de l'information (basée sur la norme ISO 27002) et sa mise en œuvre.
Le respect des obligations dans le cadre du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD).

Le conseiller en sécurité de l'information (ISA) et le délégué à la protection des données (DPD) font partie de la Cellule sécurité de l'information et travaillent étroitement ensemble.

Vous conseillez l'organisation, sur demande ou de votre propre initiative, en ce qui concerne tous les aspects de la sécurité de l'information et du RGPD.

Votre mission est de conseiller, de sensibiliser, de documenter et de contrôler.

Responsabilités principales du Data Protection Officer (DPO)

- Veiller à la conformité avec le RGPD et les lois sur la protection des données. Vous êtes responsable de garantir que l'organisation respecte pleinement les exigences légales en matière de protection des données, notamment le RGPD, en fournissant des conseils stratégiques et opérationnels au management.
- Superviser et optimiser la gestion des données personnelles. Vous analysez et surveillez les processus de collecte, de traitement, de stockage et de partage des données personnelles, en mettant en œuvre des politiques et des outils visant à assurer leur sécurité et leur minimisation.
- Servir d'interlocuteur clé auprès des autorités de protection des données. Vous agissez comme le point de contact principal entre l'organisation et les autorités compétentes (telles que la CNIL ou l'APD), en gérant les signalements, les inspections et les échanges liés à la conformité.
- Développer une culture de protection des données au sein de l'organisation. Vous êtes en charge de la sensibilisation et de la formation du personnel aux bonnes pratiques en matière de protection des données, afin de renforcer la conformité et d'assurer une prise de conscience globale des enjeux de confidentialité.

Vous communiquez et coopérez avec toutes les parties concernées, tant en interne qu'en externe afin de parvenir à une application commune du plan de sécurité de l'information.

- Vous êtes en consultation permanente avec l'ISA et les autres parties concernées.
- Vous participez au développement de la Cellule sécurité de l'information.
- Vous participez aux différents forums consultatifs internes et externes.
- Vous délivrez des avis et des conseils.
- Vous favorisez la prise de conscience.

Afin de favoriser un esprit de solidarité et d'orientation client, chaque agent de Bruxelles Fiscalité est amené à assurer une permanence téléphonique de 2 heures par semaine.

● Notre offre

- Un poste à responsabilités dans un environnement dynamique et plein de défis ;

- Une mission d'intérêt collectif, nécessaire au fonctionnement de la société bruxelloise ;
- Une rémunération de départ de minimum 29 824,86 EUR brut/an ;
- Une valorisation salariale de toutes les années d'expérience pertinentes ;
- Des chèques-repas (8 EUR/jour), prime de bilinguisme, abonnement STIB, trajets domicile/travail en transports publics pris en charge à 100 %, prime pour l'utilisation du vélo, assurance hospitalisation ;
- Un confort de vie : 35 jours de congé, horaire aménageable, télétravail (jusqu'à 3 jours/semaine) ;
- Une offre de formations très large ainsi que des opportunités de développement et d'évolution ;
- Un parcours d'intégration interactif, spécifique et innovant ;
- Une stabilité d'emploi au sein d'une organisation jeune et ambitieuse.

Plus de détails sur nos avantages : fiscalite.brussels/fr/jobs.

Envie de relever le défi ?

Vous pouvez postuler jusqu'au 28/04/2025 inclus.

Envoyez votre CV, une lettre de motivation et une copie de votre diplôme à Job_bf@fisc.brussels, en mentionnant la référence : 2025/STRAT/DPO.

Aménagement raisonnable de la procédure de sélection pour les personnes en situation de handicap.

Bruxelles Fiscalité souhaite promouvoir la diversité et encourage, entre autres, les personnes en situation de handicap à poser leur candidature aux différentes offres d'emploi et opportunités de promotion. Nous veillerons à mettre en œuvre les éventuelles adaptations nécessaires lors de la procédure de sélection. Pour effectuer une demande d'aménagement, nous vous invitons à compléter le formulaire suivant et à le joindre à votre candidature : fiscalite.brussels/fr/doc/formulaire-demande-d-amenagement-raisonnable.

Contact

Administration :

Adresse :

Pour toute question sur la fonction ou sur

la procédure :

Site web :

Service public régional de Bruxelles Fiscalité

Iris Tower – Place Saint Lazare 2, 1210
Bruxelles

Marc FETTES – mfettes@fisc.brussels

Job_bf@fisc.brussels

www.fiscalite.brussels

Suivez-nous sur

